



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 16418

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre délégué à la ville et à la rénovation urbaine auprès du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité de bien vouloir lui préciser si des actions de solvabilisation des locataires du parc HLM sont mises en oeuvre afin de permettre à ceux qui le souhaitent de devenir propriétaires de leur logement.

Texte de la réponse

Le Gouvernement définira prochainement une politique de l'accession sociale à la propriété qui, en simplifiant les mécanismes existants et en concentrant les moyens sur ceux qui en ont le plus besoin, permettra aux plus modestes de devenir propriétaires de leur logement dans des conditions compatibles avec leurs revenus. Une meilleure ingénierie de l'accession à la propriété sera recherchée en liaison avec les établissements de crédit, en s'inspirant des pratiques étrangères réussies en matière de durée et de modalités de remboursement, de même que le développement avec les promoteurs privés et les organismes HLM des formules d'accession progressive permettant de sécuriser ceux qui hésitent à s'engager directement dans un projet d'accession, en outre la vente de leurs logements par les organismes HLM qui offrent des conditions d'accession sécurisées sera relancée.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16418

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2878

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5714